



## TERMES DE REFERENCES POUR L'ATELIER D'INFORMATION ETT DE SENSIBILISATION SUR LE GENRE ET SON INTEGRATION DANS LE PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC

### 1. Contexte

En septembre 1995, 189 Etats ont signé la déclaration de Pékin. Cette Déclaration assortie d'un Programme d'action a invité la communauté internationale à s'engager pour la promotion de la femme et l'égalité des sexes. La Déclaration exhorte à mettre en œuvre tous les moyens vers une réelle égalité homme/femme, une politique de développement et un engagement vers la paix.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing [Pékin] ont été adoptés par consensus le 15 septembre 1995. La Déclaration reflète l'engagement de la communauté internationale au service de la promotion de la femme et de la mise en œuvre du Programme d'action, en veillant à ce qu'une perspective "sexospécifique" soit appliquée à toutes les politiques et tous les programmes aux niveaux national, régional et international.

Faisant suite à cette déclaration, les chefs d'états de l'Afrique centrale réunis au cours de la 11<sup>ème</sup> conférence des chefs d'états et de gouvernement ont réitéré cet engagement, en recommandant que les instruments internationaux relatif au Genre soient pris en compte dans toutes les actionS au niveau sous-régional, afin de garantir l'équité.

Au demeurant, on constate que cette recommandation n'est pas encore prise en compte dans tous les programmes sous-régionaux, notamment au niveau de la gestion des ressources naturelles. En effet, la Déclaration de Yaoundé du 17 Mars 1999 constitue le point de départ de l'engagement politique des Etats à l'issue du premier Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale. Cet engagement a été renouvelé à Brazzaville en Février 2005 au cours du deuxième Sommet des Chefs d'Etat par l'adoption du plan d'action sous régional appelé « Plan de Convergence » et la signature du Traité instituant la COMIFAC dont la mission est d'orienter, d'harmoniser, de suivre et de coordonner les politiques forestières et environnementales en Afrique centrale. Or ces documents stratégiques n'intègrent pas explicitement les aspects Genre dans ses différents axes d'intervention.

En outre, l'évaluation conjointe germano-canadienne du PFBC a permis de relever les disparités économiques entre les hommes et les femmes. De ce portrait s'est dégagé quatre constats à savoir : (1) les femmes constituent le plus important capital humain du secteur agro-forestier (2) le rapport des femmes à l'agroforesterie ne se pose pas tant en termes d'inaccessibilité aux ressources mais au droit à la propriété (3) iniquité salariale entre les hommes et les femmes dissimule l'inégal accès aux opportunités (4) la division du travail dans ce secteur

ne permet pas l'autonomisation des femmes. Entre autre recommandation de cette évaluation se trouve la sensibilisation de tous les intervenants du secteur agro-forestier.

Fort de ces constats, il apparait donc opportun au regard des opportunités qui s'offrent en ce qui concerne la révision du plan de convergence de la COMIFAC et la préparation du sommet des Chefs d'Etats, Yaoundé + 12 à Kinshasa, d'intégrer cette dimension genre, d'où la nécessité d'organiser un atelier d'information et de sensibilisation sur ce sujet.

## **2. Objectifs de l'atelier**

L'objectif principal de cet atelier est d'informer et sensibiliser tous les intervenants (décideurs, institutions bénéficiaires et autres partenaires techniques et financiers) du secteur forêt-environnement sur les bénéfices d'une prise en compte de l'ÉFH et du renforcement du pouvoir d'action des femmes dans la gestion des ressources forestières.

Il s'agira de mieux expliquer aux partenaires les points suivants :

- Apporter aux partenaires des informations sur les enjeux de l'intégration du genre dans le secteur des ressources naturelles notamment :
  - ✓ Ce qu'est le Genre (l'intégration /institutionnalisation du genre ?)
  - ✓ Pourquoi intégrer le Genre (l'institutionnalisation de genre dans le plan de convergence-Enjeux)
  - ✓ La valeur ajoutée qu'apporte l'intégration de cette dimension dans les résultats escomptés
- mettre en place un espace de réflexion et de propositions sur de questions de genre dans le secteur.

En marge de ce mini-atelier de sensibilisation sur le Genre, il est prévu de revoir la note conceptuelle sur le Genre et la révision de la feuille de route.

## **3. Résultats Attendus**

Les résultats qui sont attendus au terme de cet atelier sont :

- Une revue des actions des partenaires sur les questions du genre est disponible ;
- La pertinence du genre dans le Plan de Convergence et les différents projets sous-régionaux est partagée ;

- L'opportunité de la mise en place du Groupe de travail sur le Genre (GTG) est discutée et les Tdr ébauchés ;
- La feuille de route pour les actions à court terme sur l'intégration du genre dans le Plan de Convergence est ébauchée.

#### **4. Participants au mini-atelier**

Prenant en compte les objectifs du mini-atelier la participation des représentants suivants est suggérée:

- ✓ MINFOF
- ✓ CIFOR/WoCam
- ✓ BFA
- ✓ BAD
- ✓ GTZ
- ✓ FAO
- ✓ BM
- ✓ ACDI
- ✓ UICN
- ✓ WWF
- ✓ NESDA
- ✓ Forets modèles
- ✓ SNV
- ✓ Réseau des femmes parlementaires
- ✓ REPAR
- ✓ CAFER
- ✓ REFFAD et membres affilié ( 02 Associations seront invitées )

#### **5. Équipe de facilitation et logistique de l'atelier**

Pour l'atelier, la Facilitation canadienne mettra à disposition une équipe composée d'un modérateur et d'un documentaliste.

La logistique sera assurée sur place par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. A cet effet, une pause café et un déjeuner sont prévus pour les participants. Les frais de transport et autres charges ne seront pas assurés.

#### **6. DATE et LIEU**

La rencontre est prévue le mardi 11 janvier 2011 au monastère des bénédictins du Mt FEBE de Yaoundé.